des terres; nous leur avons avancé de l'argent; nous les avons encouragés par tous les moyens possibles, et cependant nous proposons aujourd'hui une mesure qui peut leur causer le plus grand tort et peut leur faire regretter d'avoir accepté les offres du Gouvernement. La migration des campagnes vers les villes est aussi active dans le moment que par le passé. Moi-même j'ai été élevé sur une ferme et j'ai passé presque toute ma vie dans une campagne. J'étais porté à m'en enorgueillir, mais après ce qui s'est passé et en entendant tout ce qui s'est dit des cultivateurs, j'hésiterais à encourager un de mes fils à se livrer à l'agriculture. On ne fait pas aux cultivateurs une concurrence honnête et loyale en demandant au Gouvernement de permettre l'importation et la fabrication d'un produit déguisé sous les apparences du beurre, pour être vendu à la place d'un produit véritable, dont la fabrication est entourée des règlements les plus sévères.

parle souvent On de rendre la vie des campagnes plus attravante par le passé. Des tentatives comme celles d'aujourd'hui sont autant de provocations que n'oublient pas ceux qui sont engagés dans l'industrie laitière. Si le Parlement et le public, en général, ne doivent avoir qu'une indifférence méprisante pour les agriculteurs, on peut être certain que ceux-ci profiteront de la première occasion pour renoncer à une carrière qui est actuellement une des plus pénibles de ce pays. On parle de la journée de huit heures et de la journée de six heures. Pour introduire cette réforme dans l'industrie laitière, il faudrait avoir une double équipe de travailleurs. A l'heure présente, il faut travailler au moins douze heures et, bien souvent, quatorze heures par jour, pour exploiter l'industrie laitière avec succès.

C'est ce que reconnaîtra quiconque connaît l'industrie du lait. Dès lors, avec l'agitaiton qui règne dans le pays en faveur de l'établissement de la journée de huit heures et d'un salaire minimum, que résultera-t-il? L'humanité un de ces jours sera en butte à la famine. Quand il faudra serrer sa ceinture de trois ou quatre crans, on commencera à avoir des égards pour l'agriculture. Inutile de se le dissimuler la seule chose qui assouvisse la famine c'est la nourriture. Si l'on supprime la moitié des producteurs, que s'ensuivrat-il? On veut éliminer la concurrence de toutes les autres carrières. On en a donné un exemple ici même en cette Chambre: le personnel administratif du Canada. Tous les autres corps de métiers veulent se modeler sur lui, c'est-à-dire travailler cinq heures et demie ou six heures et demie par jour, à l'abri de toute concurrence et sans le moindre danger de se fatiguer dans l'exercice de ses fonctions. Je suis chagrin de parler ainsi. J'y suis seulement contraint du fait que peu de députés en cette Chambre osent se lever et exprimer leurs secrètes pensées.

Voici une autre résolution, adoptée en avril 1919 à une assemblée représentative

des femmes d'Ottawa:

Il est proposé par Mme Adam Shortt, ap-

puyée par lady Pope:

Considérant que la graisse est un aliment essentiel à la vie, et que les enfants qui en sont privés souffrent non seulement d'insuffisante nutrition, mais sont pour toujours tarés au physique; qu'il n'y a pas assez de beurre au pays pour répondre à tous les besoins, si on bannit la margarine....

Mais il y en aura toujours assez pour le riche, soyez en sûrs.

....que le prix du beurre est si élevé que des milliers ne peuvent s'en procurer; que la margarine est un succédané de même énergie nutritive, et que son importation a été permise en vertu de la loi des mesures de guerre, laquelle devient caduque du fait de la signature du traité de paix;

Dès lors il y a lieu pour nous, femmes d'Ottawa, de supplier le Gouvernement fédéral, qui s'occupe actuellement du bien-être de l'enfance, de légaliser la margarine au Canada, pour que les enfants se développent au lieu de s'anémier et que le consommateur canadien, comme celui des autres pays soit libre d'en faire usage chez lui.

Et ainsi de suite. Le Gouvernement semble disposé à accéder aux prières de ces femmes d'Ottawa. Je crois avoir quelque part une résolution du conseil de l'insdustrie laitière au même sujet. En tout cas, les associations réunies de l'industrie laitière de l'Est et de l'Ouest se sont expressément opposées au maintien de ce règlement après la fin de la guerre. Le conseil national des laitiers a agi dans le même sens, ici à Ottawa.

Ce n'est pas la première ni la seule fois que les cultivateurs laitiers doivent se soumettre à des restrictions qu'on leur imposel de crainte qu'ils ne s'enrichissent rapidement. La députation ne se figure peut-être pas quel grand nombre de producteurs laitiers, même sur des fermes tenues à bail, ont dû installer des machines coûteuses pour exploiter leur industrie—je parle des trayeuses mécaniques, dont quelques-unes coûtent près de mille dollars—dans l'impossibilité où ils étaient de se procurer la main-d'œuvre par suite du départ pour outre-mer de la plupart des employés de ferme.